

# STAND MOBILE CAMPS DE TALENCE

## Compte-rendu des échanges

*04 avril 2025*

Dans le cadre de la concertation préalable autour du projet EMME, plusieurs stands mobiles, en présence de l'équipe projet EMME et des garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sont organisés sur le territoire d'implantation du projet.

Les objectifs de ces rencontres sont de :

- Aller à la rencontre des habitants du territoire,
- Informer et échanger avec la population locale à propos du projet et ses évolutions,
- Informer le public sur la concertation en cours et les différentes modalités de participation à leur disposition,
- Recueillir les contributions et les questions du public.

Sur chaque stand, de la documentation est mise à disposition du public :

- Le dossier de concertation,
- La plaquette synthétique de présentation du projet,
- Le flyer avec des dates de la concertation,
- Le registre de contributions,
- Les kakémonos de présentation du projet, de son opportunité, du site d'implantation, de ses impacts et du dispositif de concertation.

Le présent compte rendu retrace les échanges réalisés lors du stand au campus universitaire pendant lequel un événement étudiants était organisé.



Jeudi 3 avril 2025



Campus de  
Talence



De 18h à 20h



15 personnes  
rencontrées



11 documents  
distribués

Lors de ce stand, la quasi-totalité des personnes rencontrées étaient des étudiants du campus. Bien que peu de personnes n'ait eu préalablement connaissance du projet, la



majorité ont exprimé un intérêt et une forte curiosité à son sujet, donnant lieu à de longs échanges qualitatifs et riches.

## Le projet EMME

### **SUR LE SITE D'IMPLANTATION :**

#### ***Pourquoi s'implanter en bord de Garonne ?***

Le site d'implantation potentiel du projet serait en bordure de la Garonne, rive gauche, sur les communes de Parempuyre et de Blanquefort, au niveau du quai de Grattequina, au Nord de la métropole de Bordeaux. Ce site, par la préexistence d'une infrastructure portuaire permet de faciliter le recours à la logistique fluviale, minimisant le recours au transport routier. Vous trouverez plus d'information à la **page 18 du dossier de concertation**.

#### ***Quel est l'usage actuel des terres ?***

Aujourd'hui, le site est composé de terres agricoles faisant de la production céréalière conventionnelle. Le site accueille également des espèces végétales envahissantes. De plus dans le cadre des mesures de compensation environnementales, des agriculteurs locaux seront associés à la démarche pour opérer le suivi et l'entretien des terrains sur lesquels se font les compensations.

#### ***Quelle est l'histoire du Port ?***

L'histoire du quai de Grattequina remonte à plus de 100 ans. Son activité a été forte jusqu'au milieu du siècle dernier avant de décliner jusqu'aux années 2020 où l'infrastructure a été réaménagée pour développer ses capacités d'accueil.

### **SUR LA NATURE DU PROJET ET LE PORTEUR DE PROJET :**

#### ***D'où viennent l'entreprise et son équipe ?***

L'entreprise EMME a été créée pour porter ce projet. Elle est domiciliée à Bordeaux et a été fondée par trois associés qui ont constitué une équipe de plus en plus nombreuse à mesure de l'avancée du projet.

#### ***Quel est le calendrier du projet ?***

La construction du site débiterait en 2026 pour un lancement de la production industrielle en 2028. Vous trouverez plus d'informations en **page 51 du dossier de concertation**.

#### ***Serez-vous les premiers à réaliser un tel procédé ?***

Des unités de conversion de nickel et de cobalt existent en Europe et dans le monde (notamment en Asie). En France, l'ensemble de la chaîne de production des batteries

électriques se développe. Vous trouverez plus d'informations aux **pages 29 et 30 du dossier de concertation**.

### ***Une charte RSE sera-t-elle mise en place par EMME ?***

Une politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale a été réalisée et porte sur 4 piliers :

- Participer au sein de la filière à la mise en application de standards ESG crédibles et exigeants.
- Réduire drastiquement l'empreinte carbone des métaux critiques entrant dans la chimie des batteries NMC et être, nous même, net zéro dans nos opérations (scope 1 et 2).
- Développer une excellence opérationnelle tant sociale qu'environnementale.
- Démontrer la réalité technique et économique du recyclage des batteries.

Vous trouverez plus d'informations à la **page 49 du dossier de concertation**.

### ***Pourquoi se positionner sur le marché des voitures électriques ? Pourquoi opérer ce processus industriel en Europe ?***

Les normes européennes et nationales vont mettre un terme à la production de moteurs thermiques. Il est donc nécessaire de structurer une filière capable d'assurer la production de batteries pour assurer le développement de la mobilité électrique. Réaliser ce procédé en Europe et de surcroît en France permet de faire bénéficier au projet d'un mixe énergétique largement décarboné et de normes environnementales bien plus rigoureuses que dans les principaux pays acteurs de cette production.

## **SUR LES RESSOURCES NECESSAIRES AU PROJET :**

### ***Comment sont acheminées les matières premières et produits finis ?***

99 % des produits entrants et l'ensemble des produits finis seront acheminés par bateaux. CMA CGM opère déjà une liaison sur laquelle le projet pourrait se greffer pour le transport de ces conteneurs. Les rares éléments transportés par la route seront les « réactifs » nécessaires au procédé industriel.

### ***D'où proviennent les matières premières ?***

Si le projet voyait le jour l'approvisionnement pourrait se faire depuis l'Amérique du Sud, l'Indonésie, la Nouvelle Calédonie ou encore la Scandinavie. Vous trouverez plus d'informations en **page 24 du dossier de concertation**. A terme, le recyclage des batteries en fin de vie, par le traitement de la black-mass, permettra de substituer cet approvisionnement par cette matière recyclée. Vous trouverez plus d'informations en **page 19 du dossier de concertation**.

## **SUR LA PHASE CHANTIER :**

### ***Quels seront les impacts lors de la phase travaux ?***

L'usine sera construite et montée en Espagne. Les modules seront ensuite transportés par 8 barges jusqu'au site pour leur installation. Cela évitera le recours à des convois exceptionnels terrestres. Vous trouverez plus d'informations à la **page 50 du dossier de concertation**.

## **SUR LES IMPACTS DU PROJET :**

### ***Quelles seront les compensations mises en place ?***

Les compensations environnementales comprendront notamment le nettoyage des forêts de la parcelle, ainsi que la création de mares et de haies nouvelles. Vous trouverez plus d'informations à la **page 44 du dossier de concertation**.

***La classification SEVESO seuil haut*** de l'usine EMME a été évoquée lors des échanges. Certains se sont interrogés sur la signification de cette classification et les risques industriels que pouvaient représenter une installation de ce type. Vous trouverez plus d'informations sur le classement SEVESO aux **pages 36 et 37 du dossier de concertation**.

### ***Combien de déchets seront produits par le processus ?***

Des déchets seront produits et des filières de gestion des déchets ont déjà été identifiées. Vous trouverez plus d'informations à la **page 46 du dossier de concertation**.

## **SUR L'EMPLOI :**

### ***Quels seront les métiers nécessaires au projet ? Quels profils seront recrutés ?***

Dans le contexte de besoin de réindustrialisation et de création d'emplois industriels, le projet EMME permettra de créer 200 emplois directs sur site et environ 300 emplois indirects. La majorité de ces emplois (2/3) sont des emplois de techniciens et d'employés qualifiés. Vous trouverez plus d'informations à la **page 32 du dossier de concertation**.